

USAC-CGC

Rapport financier pour l'exercice 2017

1 – Les cotisations :

Le nombre d'adhérents au titre de 2017 est de **40** (42 en 2016, 33 en 2015, 26 en 2014 et 41 en 2013).

2 – Les recettes :

Jusqu'au 31/12/2017, le montant des recettes enregistrées sur le compte courant s'établit à **4008 €** au titre des cotisations

Par ailleurs, les intérêts du livret A se sont de +74,17€

3 – Les dépenses :

Sur le compte courant, elles se sont élevées à **2639,5 €** dont les grands postes de dépenses sont :

- Relations extérieures (bureau, G16..) : 300 €, à noter que l'AG 2017 s'est tenue fin 2017 (dépenses non prises en compte en 2017)
- Maintenance site internet : 76,6 €
- Versement parts CGC : 2134€ (1509€ et 1625€)
- Frais de tenue du compte postal et LBPnet : 128,9€

Au 31 décembre 2017, le résultat comptable de l'exercice s'établit alors à un montant de + 1368,5 € (4008-2369,5)

A noter que le solde de la part CGC au titre de 2016 (509€) a été recouvré en janvier 2017 par la CGC et figure donc en dépenses 2017 pour l'USAC tandis que le solde de part CGC au titre de 2017 (895€) a été recouvré en janvier 2018 par la CGC et ne figure donc pas en dépenses 2017 pour l'USAC. De même, une cotisation a pu être perçue en décalage avec son année de rattachement.

Ainsi, en prenant en compte **les charges et recettes relatives à l'exercice 2017** (perception des cotisations et versements de la part CGC), **le solde s'établit à + 1058,5 €**. A noter que les dépenses de l'AG 2017 porteront sur l'exercice 2018 (605€).

3 – Les disponibilités au 31 décembre 2017

Les disponibilités globales de l'USAC-CGC sont de **13 061,50 €** (11 618,93€ au 31 décembre 2016), soit

- **Compte chèque : 3098,49 €** (1729,99€ au 31 décembre 2016) soit +1368,50€
- **Livret d'épargne : 9963,01 €** (9 888,84€ au 31 décembre 2016) soit + 74,17€

adopté lors de l'AG du 29 juin 2018